

Par l'honorable M. *Botsford*, — de MM. *Hall* et *Fairweather* et autres, de la cité de *Saint Jean*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *C. E. Duranceau*, maire, et autres, de la ville de *Beauharnois*; demandant qu'il ne soit pas construit de canal sur la rive nord du *St. Laurent* entre les *Cascades* et le *Coteau Landing*, mais que le canal actuel de *Beauharnois* soit agrandi et amélioré, suivant les recommandations des commissaires des canaux.

De la compagnie du chemin de fer de colonisation du nord de *Montréal*; demandant à être autorisée à prolonger sa ligne de chemin de fer jusqu'au *Sault St. Marie*, à la baie *Georgienne*, et aux eaux navigables du lac *Supérieur* ou dans le voisinage de ces eaux; aussi à être autorisée à se fusionner avec toute autre ligne qui sera construite jusqu'à ces eaux; et aussi à prolonger sa ligne jusqu'au terminus du *Pacifique* canadien ou au point de ce chemin qui sera le plus rapproché de la province de *Québec*.

De la compagnie de Télégraphe de *Montréal*; demandant un acte pour étendre l'exercice des pouvoirs de la dite compagnie à toutes les parties de la Puissance du *Canada*, et particulièrement à la *Nouvelle-Ecosse*.

De l'association de la halle au blé de *Montréal*, et de la chambre de commerce de la ville de *Lévis*, province de *Québec*; demandant séparément la continuation de l'acte de faillite de 1869 et de ses amendements.

Des conseils municipaux des townships de *North Monaghan*, *Oxford*, *Fitzroy* et *Oro*, tous les quatre situés dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes comme breuvage en *Canada*.

L'honorable M. *Dickson* du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu,

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ

24 mars, 1873.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés, savoir :

De l'association de placement de *Montréal*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation, — de la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada*, demandant qu'un acte soit passé pour définir et déclarer le montant respectif des hypothèques ou des dettes actuelles dont est chargé le chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* ainsi que les franchises et les propriétés de la dite compagnie et pour d'autres fins; — de *C. H. Létourneau* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie canadienne d'importation de métaux; — de la compagnie de garantie du *Canada*; demandant certains amendements à son acte d'incorporation; — de *H. Stephens* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte qui incorpore une compagnie avec les pouvoirs nécessaires pour construire de nouveaux canaux, travaux hydrauliques et bassins aux Rapides de *Lachine* et